

RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00086
Numéro SIREN : 845 367 416
Nom ou dénomination : 1G2B

Ce dépôt a été enregistré le 30/12/2020 sous le numéro de dépôt B2020/010699

10699

SASU 1G2B

29 RUE DE L'AVENIR

38150 CHANAS

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2019 au 30/06/2020

édité le 23/09/2020

Copie certifiée conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop and a few strokes, positioned below the text 'Copie certifiée conforme'.

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 30/06/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 23/09/2020

ACTIF	du 01/01/2019 au 30/06/2020 (18 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif Immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	3 878	3 878		
205000 CONCESS.BREVETS LICENCES	3 878		3 878	1,48
280500 AMORT.CONC.BREVETS LICENCES		3 878	-3 877	-1,47
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel & outillage industriels	79 212	20 876	58 336	22,22
215400 MATERIEL INDUSTRIEL	79 212		79 212	30,17
281540 AMORT MATERIEL INDUSTRIEL		20 876	-20 876	-7,94
Autres immobilisations corporelles	39 532	13 151	26 381	10,05
218100 INSTAL./AGENC.DIVERS	6 147		6 147	2,34
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	29 550		29 550	11,25
218300 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	3 835		3 835	1,46
281810 AMORT.AG.CONS.DIVERS		963	-963	-0,38
281820 AMORT.MATERIEL DE TRANSPORT		10 560	-10 560	-4,01
281830 AMORT.MAT.BUREAU & INFORMATIQUE		1 628	-1 628	-0,61
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres Participations	15		15	0,01
261100 TITRES PARTICIPATION ACTIONS	15		15	0,01
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 070		4 070	1,55
275100 DEPOTS VERSES	4 070		4 070	1,55
TOTAL (I)	126 707	37 905	88 802	33,82
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements	5 035		5 035	1,92
310000 STOCK MATIERES PREMIERES	5 035		5 035	1,92
En cours de production de biens	11 500		11 500	4,38
335000 STOCK TRAVAUX EN COURS	11 500		11 500	4,38
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	61 296		61 296	23,35
411000 CLIENTS	46 323		46 323	17,64
418100 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	14 972		14 972	5,70
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 231		2 231	0,85

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 30/06/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 23/09/2020

ACTIF	du 01/01/2019 au 30/06/2020 (18 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
--------------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
445660 ETAT TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVICES	126		126	0,05		
445670 ETAT CREDIT DE TVA A REPORTER	1 975		1 975	0,75		
445860 ETAT TVA S/FACT.NON PARVENUES	130		130	0,05		
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	91 884		91 884	35,00		
512150 BANQUE POPULAIRE	91 884		91 884	35,00		
Charges constatées d'avance	1 804		1 804	0,69		
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 804		1 804	0,69		
TOTAL (II)	173 749		173 749	66,18		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	300 455	37 905	262 550	100,00		

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 30/06/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 23/09/2020

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2020 (18 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 10 500)	10 500	4,00
101310 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE NON AMORTI	10 500	4,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	78 544	29,92
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	89 044	33,92
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	106 679	40,63
164100 PRET 391	90 009	34,28
164200 PRET 384	16 670	6,35
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	11 352	4,32
. Associés	3 784	1,44
455101 COMPTE COURANT GARIN MATHIEU	3 784	1,44
455102 COMPTE COURANT BAULE KEVIN	3 784	1,44
455103 COMPTE COURANT BUREL ROBIN	3 784	1,44
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	3 657	1,39
419100 CLIENTS ACPTES S/COMMANDES RECUS	3 657	1,39
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 478	10,47
401000 FOURNISSEURS	26 698	10,17
408100 FOURN FACTURES NON PARVENUES.	780	0,30
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	1 450	0,55
421000 PERS REMUNERATIONS DUES	1 450	0,55
. Organismes sociaux	2 012	0,77
431000 SECURITE SOCIALE	537	0,20
437300 PRO BTP	212	0,08
437800 CI BTP - AURA	1 215	0,46
438600 ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYER	48	0,02

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 30/06/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 23/09/2020

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2020 (18 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
. Etat, impôts sur les bénéfices	11 497	4,38
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	11 497	4,38
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 343	3,56
445716 TVA COLLECTEE 20%	7 022	2,67
445717 TVA COLLECTEE TX 10%	49	0,02
445870 ETAT TVA S/FACT.A ETABLIR	2 273	0,87
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	37	0,01
442100 PRELEVEMENT PAS	37	0,01
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	173 506	66,08
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	262 550	100,00

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 30/06/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 23/09/2020

COMPTES DE RÉSULTAT	du 01/01/2019 au 30/06/2020 (18 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (18 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	468 109		468 109	100,00			468 109	N/S
704100 TRAVAUX 20%	357 958		357 958	76,47			357 958	N/S
704200 TRAVAUX 10%	110 151		110 151	23,53			110 151	N/S
Chiffres d'Affaires Nets	468 109		468 109	100,00			468 109	N/S

Production stockée			11 500	2,46			11 500	N/S
713350 VARIAT TRAVAUX EN COURS			11 500	2,46			11 500	N/S
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			1 097	0,23			1 097	N/S
740000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			1 097	0,23			1 097	N/S
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			1 042	0,22			1 042	N/S
791100 REMB ASSURANCES			1 042	0,22			1 042	N/S
Autres produits			10	0,00			10	N/S
758000 PRODUITS DIV.GESTION COURANTE			10	0,00			10	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			481 758	102,92			481 758	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			221 339	47,28			221 339	N/S
601000 ACHATS MATIERES PREMIERES			216 851	46,32			216 851	N/S
601320 ACHATS MAT. PREMIERES CEE			4 427	0,95			4 427	N/S
602610 ACHATS EMBALLAGES PERDUS			62	0,01			62	N/S
609100 RRRO/ACH. MATIERES PREMIERES			-1	0,00			-1	N/S
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-5 035	-1,07			-5 035	N/S
603100 VARIAT.STOCKS MAT.PREMIERES			-5 035	-1,07			-5 035	N/S
Autres achats et charges externes			115 225	24,61			115 225	N/S
604000 ACHATS ETUDES PRESTATIONS SERVICE			17 117	3,66			17 117	N/S
606110 ELECTRICITE			1 872	0,40			1 872	N/S
606140 COMBUSTIBLES GAZ			2 219	0,47			2 219	N/S
606160 CARBURANTS			9 787	2,09			9 787	N/S
606300 ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMENT			7 005	1,50			7 005	N/S
606400 ACHATS FOURNIT.ADMINISTRATIVES			3 621	0,77			3 621	N/S
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES			22 251	4,75			22 251	N/S
613500 LOCATIONS MOBILIERES			1 926	0,41			1 926	N/S
614000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIE			3 842	0,82			3 842	N/S
615200 ENTRETIEN SUR BIEN IMMOBILIER			670	0,14			670	N/S
615400 ENTR., REP. MATERIELS ROULANTS			3 471	0,74			3 471	N/S
615500 ENTR., REP. MATERIELS			106	0,02			106	N/S
615600 MAINTENANCE			2 887	0,62			2 887	N/S
616100 ASSUR MULTIRISQUES			3 754	0,80			3 754	N/S
616300 ASSURANCES AUTO			3 731	0,80			3 731	N/S
618100 DOCUMENTATION GENERALE			84	0,02			84	N/S
622200 COM ET COURTAGES SUR VENTES			2 000	0,43			2 000	N/S
622600 HONORAIRES			935	0,20			935	N/S
622610 HONORAIRES JURIDIQUES			1 684	0,36			1 684	N/S
622650 TRANSMISSIONS EDI			15	0,00			15	N/S
622700 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX			828	0,18			828	N/S
623100 ANNONCES ET INSERTIONS			2 448	0,52			2 448	N/S
623400 CADEAUX A LA CLIENTELE			5 218	1,11			5 218	N/S
623800 POURBOIRES DONS COURANTS			483	0,10			483	N/S
624100 TRANSPORTS S/ACHATS			3 846	0,82			3 846	N/S
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS			3 430	0,73			3 430	N/S

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 30/06/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 23/09/2020

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	du 01/01/2019 au 30/06/2020 (18 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (18 / 12)	%
625600 MISSIONS	2 205	0,47	2 205	N/S
625700 RECEPTIONS	828	0,18	828	N/S
626100 FRAIS POSTAUX	105	0,02	105	N/S
626200 FRAIS TELECOM	2 511	0,54	2 511	N/S
627800 FRAIS BANCAIRES	3 689	0,79	3 689	N/S
628100 CONCOURS DIVERS COTISATIONS	657	0,14	657	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	954	0,20	954	N/S
633300 IMPOTS.PARTICIP EMPLOYEUR FORMAT CONTINU	139	0,03	139	N/S
633500 IMPOTS VERSEMENT LIBERATOIRE TAXE APPREN	48	0,01	48	N/S
635400 CARTE GRISE	767	0,16	767	N/S
Salaires et traitements	7 449	1,59	7 449	N/S
641100 SAL APPOINT.COMMISSIONS DE BASE	6 352	1,36	6 352	N/S
641400 PERS INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	1 097	0,23	1 097	N/S
Charges sociales	2 403	0,51	2 403	N/S
645100 PERS COTISATIONS A L'URSSAF	826	0,18	826	N/S
645300 PERS COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE	244	0,05	244	N/S
645800 PERS COTISATIONS AUTRES ORG SOCIAUX	1 265	0,27	1 265	N/S
647500 PERS MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	68	0,01	68	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations	37 905	8,10	37 905	N/S
681110 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES	3 878	0,83	3 878	N/S
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	34 028	7,27	34 028	N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	5	0,00	5	N/S
658000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE	5	0,00	5	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	380 244	81,23	380 244	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	101 514	21,69	101 514	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées	2 478	0,53	2 478	N/S
661100 INTERETS EMPRUNTS ET DETTES	1 308	0,28	1 308	N/S
661110 ASSUR PRET PRO	1 170	0,25	1 170	N/S
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (VI)	2 478	0,53	2 478	N/S
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 478	-0,52	-2 478	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	99 036	21,16	99 036	N/S

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 30/06/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 23/09/2020

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	du 01/01/2019 au 30/06/2020 (18 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (18 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	195	0,04	195	N/S
671200 EXCEPT PENALITES ET AMENDES	195	0,04	195	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	195	0,04	195	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-195	-0,03	-195	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	20 297	4,34	20 297	N/S
695100 IMPOTS SUR BENEFICES DUS EN FRANCE	20 297	4,34	20 297	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	481 758	102,92	481 758	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	403 214	86,14	403 214	N/S
RÉSULTAT NET	78 544	16,78	78 544	N/S
	Bénéfice			
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 30/06/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 23/09/2020

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2020 a une durée de 18 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 262 550,28 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 78 544,09 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/09/2020 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

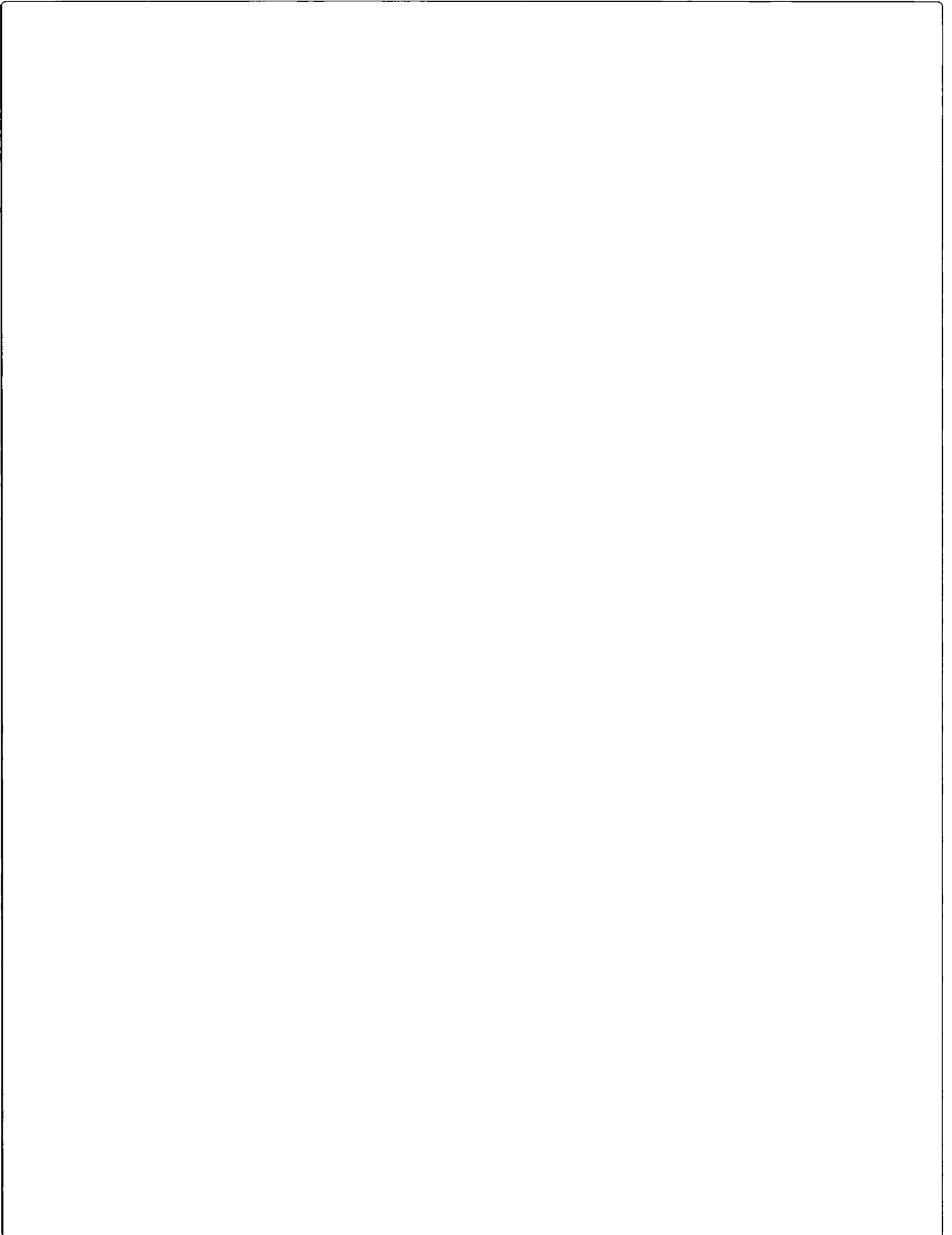
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 30/06/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 23/09/2020

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 126 707

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		3 878		3 878
Immobilisations corporelles		118 744		118 744
Immobilisations financières		4 085		4 085
TOTAL		126 707		126 707

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 37 905

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		3 878		3 878
Immobilisations corporelles		34 028		34 028
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		37 905		37 905

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	3 878	3 878	0	1 ans
Materiel industriel	79 212	20 876	58 336	de 4 à 7 ans
Instal./agenc.divers	6 147	963	5 184	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	29 550	10 560	18 990	de 3 à 5 ans
Mat.bureau &informatique	3 835	1 628	2 207	de 2 à 3 ans
TOTAL	122 621	37 905	84 716	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 30/06/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 23/09/2020

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.2 - Etat des créances = 69 400**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 070		4 070
Actif circulant & charges d'avance	65 330	65 330	
TOTAL	69 400	65 330	4 070

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 14 972

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	14 972
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	14 972

3.4 - Charges constatées d'avance = 1 804

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 30/06/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 23/09/2020

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 10 500

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal	1050	10,00	10 500
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1050	10,00	10 500

4.2 - Etat des dettes = 169 849

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	106 679	28 716	77 963	
Dettes financières diverses	11 352	11 352		
Fournisseurs	27 478	27 478		
Dettes fiscales & sociales	24 339	24 339		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	169 849	91 885	77 963	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 828

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	780
Dettes fiscales & sociales	48
Autres dettes	
TOTAL	828

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 30/06/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 23/09/2020

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 468 109**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	468 109	100,00 %
TOTAL	468 109	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 20 297

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	101 514		101 514
Résultat financier	-2 478		-2 478
Résultat exceptionnel	-195		-195
Participation des salariés			
TOTAL	98 841	20 297	78 544

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

SASU 1G2B

29 RUE DE L'AVENIR

38150 CHANAS

LIASSE FISCALE 30/06/2020 IS / RN

Période du 01/01/2019 au 30/06/2020

édité le 23/09/2020

Désignation de l'entreprise : <u>SASU 1G2B</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>1 8 </u>			
Adresse de l'entreprise <u>29 RUE DE L'AVENIR 38150 CHANAS</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 2 </u>			
Numéro SIRET * <u>8 4 5 3 6 7 4 1 6 0 0 0 1 1</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, <u>3 0 0 6 2 0 2 0</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC		
	Frais de développement * CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	3 878	AG	3 878	
	Fonds commercial (1) AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	Terrains AN		AO		
	Constructions AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	79 212	AS	20 876	58 336
	Autres immobilisations corporelles AT	39 532	AU	13 151	26 381
Immobilisations en cours AV		AW			
Avances et acomptes AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
	Autres participations CU	15	CV	15	
	Créances rattachées à des participations BB		BC		
	Autres titres immobilisés BD		BE		
	Prêts BF		BG		
Autres immobilisations financières * BH	4 070	BI		4 070	
TOTAL (II) BJ		126 707	BK	37 905	88 802
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	5 035	BM		5 035
	En cours de production de biens BN	11 500	BO		11 500
	En cours de production de services BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis BR		BS		
	Marchandises BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	61 296	BY		61 296
	Autres créances (3) BZ	2 231	CA		2 231
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE		
	Disponibilités CF	91 884	CG		91 884
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	1 804	CI		1 804
	TOTAL (III) CJ	173 749	CK		173 749
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Écart de conversion actif * (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		300 455	1A	37 905	262 550
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Désignation de l'entreprise		SASU 1G2B		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10 500.....)	DA		10 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,)	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		78 544	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL		89 044	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		106 679	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV		11 352	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		3 657	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		27 478	
	Dettes fiscales et sociales	DY		24 339	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		173 506	
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		262 550	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		95 543		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue	} biens *	FD	FE	FF	
			} services *	FG	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK	FL	468 109
	Production stockée *			FM	11 500	
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	1 097	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	1 042	
	Autres produits (1) (11)			FQ	10	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	481 758
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	221 339	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	(5 035)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	115 225	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	954	
	Salaires et traitements *			FY	7 449	
	Charges sociales (10)			FZ	2 403	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *		GA	37 905
			} - dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	5	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	380 244	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	101 514
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	2 478	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	2 478	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(2 478)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	99 036

4

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU 1G2B		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	195		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	195		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			HI	(195)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	20 297		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	481 758		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	403 214		
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)			HN	78 544		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
			– Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	1 042	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
AMENDES			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
			195			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise SASU 1G2B										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF	3 878		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	79 212		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	6 147		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	29 550		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	3 835		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN		LO		LP	118 744		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
Autres participations				8U		8V		8W	15				
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS					
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV	4 070				
TOTAL IV				LQ		LR		LS	4 085				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG		ØH		ØJ	126 707			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
						par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	3 878	IX	3 878
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	79 212	ML	79 212
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN	6 147	MO	6 147
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	29 550	MR	29 550
	Matériel de bureau et mobilier informatique				IW		MS		MT	3 835	MU	3 835	
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III					IY		NG		NH	118 744	NI	118 744
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations					IO		ØX		ØY	15	ØZ	15	
Autres titres immobilisés					II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	4 070	2G	4 070	
TOTAL IV					I3		NJ		NK	4 085	2H	4 085	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK		ØL	126 707	ØM	126 707	

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le

3 0 0 6 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SASU 1G2B

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

SAGE Experts-comptables janvier 2020

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise SASU 1G2B

Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY		EL		EM		EN
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE		PF	3 878	PG		PH
Terrains			PI		PJ		PK		PL
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA	20 876	QB		QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE	963	QF		QG
	Matériel de transport		QH		QI	10 560	QJ		QK
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM	1 628	QN		QO
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT
TOTAL III			QU		QV	34 028	QW		QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN		ØP	37 905	ØQ		ØR

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5				N6		
TOTAL I												
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9				Q1		
TOTAL II												
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7				Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5				R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8				T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7				X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL							NM				NO
TOTAL IV												
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU				NV		
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW	Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ					

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU 1G2B				Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
		1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		9U	9V	9W	9X	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	7C	UB	UC	UD	
			UE	UF		
			UG	UH		
		UJ	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : <u>SASU 1G2B</u>		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	4 070	UV		UW	4 070
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	61 296		61 296		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * <input type="checkbox"/> UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 231		2 231	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	1 804		1 804		
	TOTAUX		VT	69 400	VU	65 330	VV
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	106 679		28 716		77 963
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	27 478		27 478		
Personnel et comptes rattachés		8C	1 450		1 450		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 012		2 012		
État et autres	Impôts sur les bénéfices	8E	11 497		11 497		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	9 343		9 343		
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	37		37		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	11 352		11 352		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	169 849	VZ	91 885	77 963	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	130 082	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	23 402	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Désignation de l'entreprise SASU 1G2B	Formulaire déposé au titre de l'IR	ET	Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N clos le : 3 0 1 0 6 1 2 0 2 0
--	------------------------------------	----	----------------------------------	--

I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
								78 544	WA
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WB
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE		XE
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	((Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)))			RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)			XX	195	XW
	Amendes et pénalités		WJ	195	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)								20 297	I7
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8
			- imposées au taux de 0 %						ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				- Plus-values soumises au régime des fusions		WN
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MB		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
							TOTAL I	99 036	WR
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV
			- imposées au taux de 0 %						WH
			- imposées au taux de 19 %						WP
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		((Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation))				2A		XA	
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)								ZX	
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZY	
Majoration d'amortissement *								XD	
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *		Entreprises nouvelles (44 sexies)		K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2	XF
			Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)		L6	Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)		K3	
			ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC	
					Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)		L5		
					Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
					Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC		
					Zone de développement prioritaire (art. 44 septies C)		PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 date)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 date C)		YC
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 date A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 date B)		YB			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 date D)		YD				Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		99 036	XI
						déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *									ZL
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								99 036	XN

Désignation de l'entreprise <u>SASU 1G2B</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZY
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP N° 2058-C-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SASU 1G2B</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD			Dividendes		ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF						
					Report à nouveau	ZG						
	TOTAL I	ØF				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7		YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNÉS	- Sous-traitance									YT	17 117	
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8		XQ	28 019			
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	5 462	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV		
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES		ST	64 626			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	115 225
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE									YW		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS		9Z	954			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	954
TVA	- Montant de la TVA collectée									YY	74 148	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	61 177	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *									ØB		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%	
	- Numéro de centre agréé *	XP							- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG		
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies									RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SASU 1G2B Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)					
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)		(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)						

SAGE Experts-comptables Janvier 2020

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SASU 1G2B Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ^① ou 12,8 %

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

② Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ^①.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ^①.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI)			
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SASU 1G2B				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SASU 1G2B										Néant <input type="checkbox"/> *			
Exercice ouvert le: 01012019 et clos le: 30062020						Données en nombre de mois		1	8				
DÉCLARATION DES EFFECTIFS													
Effectif moyen du personnel * :										YP	1,00		
Dont apprentis										YF			
Dont handicapés										YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL	1,00		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE													
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	468 109		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT			
TOTAL 1										OX	468 109		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	10		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE			
Subventions d'exploitation reçues										OF	1 097		
Variation positive des stocks										OD	16 535		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT			
TOTAL 2										OM	17 642		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾													
Achats										ON	262 959		
Variation négative des stocks										OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	49 428		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS	1 926		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	5		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY			
TOTAL 3										OJ	314 318		
IV - Valeur ajoutée produite													
Calcul de la valeur ajoutée										(total 1 + total 2 - total 3)		OG	171 433
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)										SA	171 433		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD													
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV	<input checked="" type="checkbox"/>		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)						GX	468 109	Effectifs au sens de la CVAE *		EY	1,00		
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										HX			
Période de référence						GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 9	GZ	3 0 / 0 6 / 2 0 2 0				
Date de cessation						HR	/ /						
<p>(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.</p> <p>* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.</p>													

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau

2020	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464																					
<i>(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)</i>																							
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice																							
A- Règles de droit commun																							
Charges financières nettes de l'exercice	a																						
EBITDA fiscal de l'exercice	b																						
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	c																						
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé																							
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise	d																						
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé	e																						
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c)	f																						
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation																							
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g																						
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h																						
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report																							
A- Suivi des charges financières nettes en report																							
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i																						
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j																						
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k																						
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l																						
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report																							
		<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="1157 1395 1348 1668">Stock à l'ouverture de l'exercice</th> <th data-bbox="1348 1395 1540 1668">Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)</th> <th data-bbox="1540 1395 1540 1668">Stock à la clôture de l'exercice</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1157 1668 1348 1724">Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5</td> <td data-bbox="1348 1668 1540 1724">m</td> <td data-bbox="1540 1668 1540 1724"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1157 1724 1348 1780">Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4</td> <td data-bbox="1348 1724 1540 1780">n</td> <td data-bbox="1540 1724 1540 1780"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1157 1780 1348 1836">Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3</td> <td data-bbox="1348 1780 1540 1836">o</td> <td data-bbox="1540 1780 1540 1836"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1157 1836 1348 1892">Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2</td> <td data-bbox="1348 1836 1540 1892">p</td> <td data-bbox="1540 1836 1540 1892"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1157 1892 1348 1948">Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1</td> <td data-bbox="1348 1892 1540 1948">q</td> <td data-bbox="1540 1892 1540 1948"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1157 1948 1348 2004">Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N</td> <td data-bbox="1348 1948 1540 2004">r</td> <td data-bbox="1540 1948 1540 2004"></td> </tr> </tbody> </table>	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m		Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n		Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o		Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p		Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q		Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r	
Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice																					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m																						
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n																						
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o																						
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p																						
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q																						
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r																						
(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c) – (f)																							

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Extension 2

SASU 1G2B

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE

30062020

N° SIRET

8 4 5 3 6 7 4 1 6 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU 1G2B

ADRESSE (voie)

29 RUE DE L'AVENIR

CODE POSTAL

38150

VILLE

CHANAS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	30062020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SASU IGZB 29 RUE DE L'AVENIR 38150 CHANAS	
SIRET 8 4 5 3 6 7 4 1 6 0 0 0 1 1	Mél:
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%* (0)	Bénéfice imposable à 28%	41 856	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15%	57 180	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% <input type="text"/>				
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/> Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/> Pôle de compétitivité, art. 44 undecies <input type="checkbox"/> Entreprise nouvelle, art. 44 septies <input type="checkbox"/> Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/> Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/> Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/> Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A <input type="checkbox"/> Autres dispositifs <input type="checkbox"/> Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/> Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/> Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/> Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/>				
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)	
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Si oui, indication du logiciel utilisé	SAGE EXPERT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SARL DCA EXPERTISE 136 COURS LAFAYETTE 69489 LYON Tél: 0437488288	
OGA/OMGA	Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 07092020 Lieu: CHANAS
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Qualité et nom du signataire: Président MATHIEU GARIN
	Signature:

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2020)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

SASU 1G2B 29 RUE DE L'AVENIR 38150 CHANAS
84536741600011
4332B

Adresse du siège social si différente

--

I . Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	99 036
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II . Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	57 180
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	57 180
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k		57 180

l **III . Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i) 41 856

m **IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)

1G2B
Société par actions simplifiées
au capital de 10.500,00 euros
Siège social : 29 rue de l'Avenir
38150 CHANAS
845 367 416 RCS VIENNE

ASSEMBLEE GENERALE DU 25 NOVEMBRE 2020

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 JUIN 2020

Monsieur Mathieu GARIN, associé et Président de la Société "1G2B", a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le "30 JUIN 2020", établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

La Société 1G2B immatriculée depuis le 16 janvier 2019 a débuté son 1^{er} exercice le 1^{er} janvier 2019 pour une durée de 18 mois, clôturé le 30 juin 2020.

La société a pour activité la serrurerie, métallerie, menuiserie, achat et revente de tous matériaux.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société souhaite maintenir son activité tout en poursuivant la baisse de ses charges.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 468.109,00 euros ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 481.758,00 euros ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 380.244,00 euros ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 101.514,00 euros ;

Compte tenu d'un résultat financier de - 2.478,00 €, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 99.036,00 euros.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de -195,00 Euros, de l'impôt sur les bénéfices de 20.297,00 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 78.544,00 euros.

Au 30 juin 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 262.500,00 euros.

MG

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2020 que je soumetts à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Je vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020 s'élevant à 78.544,00 euros de la manière suivante:

Section 1 - Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 78.544,00 euros.

Section 2 - Affectation

- Réserves légales à hauteur de 1.050,00 Euros
- Autres Réserves à hauteur de 77.494,09 Euros

Compte tenu de cette affectation, le compte « réserves » s'élève à 78.544,00 € et le montant des capitaux propres à 89.044,00 €

Section 3 - Rappel des dividendes distribués

S'agissant du premier exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a engagé aucune dépense de recherche et de développement.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, il est rappelé les conventions intervenues entre la Société et les associés et qui doivent être mentionnées sur le registre des décisions d'associé :

Rémunération

Monsieur Mathieu GARIN, président, n'a perçu au cours de l'exercice aucune rémunération en sa qualité de dirigeant.

Monsieur Robin BUREL, Directeur Général, n'a perçu au cours de l'exercice aucune rémunération en sa qualité de dirigeant.

Monsieur Kévin BAULE, Directeur Général, n'a perçu au cours de l'exercice aucune rémunération en sa qualité de dirigeant.

Cotisations sociales

Absence de cotisations sociales payées par la société pour les associés.

Comptes courants

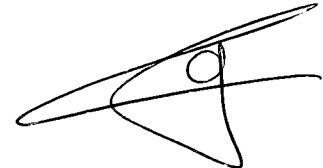
Existence d'un compte courant au nom de Monsieur Mathieu GARIN présentant un solde créditeur de 3.784,00 euros.

MG

Existence d'un compte courant au nom de Monsieur Robin BUREL présentant un solde créditeur de 3.784,00 euros.

Existence d'un compte courant au nom de Monsieur Kévin BAULE présentant un solde créditeur de 3.784,00 euros.

Monsieur Mathieu GARIN
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to read 'M. GARIN'.

1G2B
Société par actions simplifiées
au capital de 10.500,00 euros
Siège social : 29 rue de l'Avenir
38150 CHANAS
845 367 415 RCS VIENNE

PROCES VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES EN DATE DU
25 NOVEMBRE 2020

Le vingt-cinq novembre deux mil vingt, à 19 heures, au siège de la Société, se sont réunis les associés sur convocation régulière de la gérance :

Les associés de la société 1G2B, société par action simplifié au capital de 10.500 euros, divisé en 1050 parts de 10 euros de nominal chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Monsieur Mathieu GARIN titulaire de 350 parts
Monsieur Robin BUREL titulaire de 350 parts
Monsieur Kévin BAULE titulaire de 350 parts

Seuls associés de la société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

I- A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Mathieu GARIN, associé, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2020 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II- A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020
- l'affectation des résultats de cet exercice,
- la mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

Les associés, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020 approuvent ces comptes, tels qu'ils ont été établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 78.544,00 euros.

--- MG

Ils approuvent également les opérations traduites dans ces comptes et plus spécialement les opérations réalisées pendant la période courant depuis la signature des statuts jusqu'à l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Les associés prennent acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 78.544,00 euros de la manière suivante :

Section 1 - Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 78.544,00 euros.

Section 2 - Affectation

- Réserves légales à hauteur de 1.050,00 Euros
- Autres Réserves à hauteur de 77.494,09 Euros

Compte tenu de cette affectation, le compte « réserves » s'élève à 78.544,00 € et le montant des capitaux propres à 89.044,00 €

Section 3 - Rappel des dividendes distribués

S'agissant du premier exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

TROISIEME DECISION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, les associés prennent acte des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et les associés, savoir :

Rémunération

Monsieur Mathieu GARIN, président, n'a perçu au cours de l'exercice aucune rémunération en sa qualité de dirigeant.

Monsieur Robin BUREL, Directeur Général, n'a perçu au cours de l'exercice aucune rémunération en sa qualité de dirigeant.

Monsieur Kévin BAULE, Directeur Général, n'a perçu au cours de l'exercice aucune rémunération en sa qualité de dirigeant.

Cotisations sociales

Absence de cotisations sociales payées par la société pour les associés.

Comptes courants

Existence d'un compte courant au nom de Monsieur Mathieu GARIN présentant un solde créditeur de 3.784,00 euros.

Existence d'un compte courant au nom de Monsieur Robin BUREL présentant un solde créditeur de 3.784,00 euros.

Existence d'un compte courant au nom de Monsieur Kévin BAULE présentant un solde créditeur de 3.784,00 euros.

QUATRIEME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

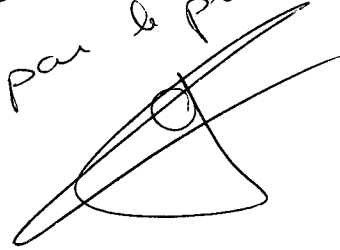
Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heure 00.

MG

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés et répertorié sur le registre des décisions des associés.

*Copie certifiée conforme
par le président*

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.